République Française

Département

ARIEGE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE VERNAJOUL

Nombre de Membres

14	15	14
Afférents Au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération

D-18-2022

Esthétique BT Chemin de la Bidalbado

Date de la convocation 26 août 2022

> Date d'affichage 26 août 2022

PROCURATIONS: 0

VOTE POUR: 15

VOTE CONTRE: 0

ABSTENTIONS: 0

Séance du 1er septembre 2022

L'an Deux mille vingt-deux et le premier du mois de septembre à dixhuit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Paul FERRÉ, Maire, pour une séance extraordinaire.

Présents:

CAZAUD Sandrine, CHAUSSONNET-PONS Candice, DIEUDONNÉ Walter, FERRÉ Jean-Paul, GRELLET Lauriane, HOARAU Alain, MARIANI Stéphanie, MARTY Claude, MAYORAL Nathalie, PELISSIER Jean-Pierre, REGALON Sylviane, ROUAIX Noël, ROUAN Thierry, SEILHAN David, TOURENQ Pierre.

Secrétaire de séance : REGALON Sylviane.

Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal les travaux en cours d'exécution réalisés par le SDE09 sur Chemin de la Bidalbado dans le cadre de l'enfouissement des réseaux.

Il indique que le montant des travaux s'élève à 32 500 € et est totalement pris en charge par le SDE09.

Le Conseil Municipal, Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, Et après en avoir délibéré,

APPROUVE les travaux exécutés par le SDE09 dans le cadre de l'opération « Esthétique BT Chemin de la Bidalbado s/P10 LHOSTE ».

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus. Pour extrait conforme au registre.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 009-210903290-20220901-D-18-2022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/09/2022

